

Document de travail 3

Original : anglais

Plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins : version actualisée

*Connie Donato-Hunt
Cellule suivi-évaluation et amélioration continue de la Division*



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

11th SPC Heads of fisheries Meeting, 11–15 March 2019, Noumea, New Caledonia
11^e Conférence des Directeurs des pêches de la CPS, 11–15 mars 2019, Nouméa, Nouvelle-Calédonie



Plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins : version actualisée

Points clés de la dixième Conférence des directeurs des pêches

1. Lors de la dixième Conférence des directeurs des pêches en mars 2017, il a été demandé aux membres, aux partenaires et aux parties prenantes de donner leur avis sur la première version du plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (Conférence des directeurs des pêches, document de travail 1).
2. Le présent document expose les modifications apportées au plan d'activité en réponse aux commentaires formulés, ainsi que les résultats de l'*Évaluation de la performance de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS*¹.
3. Document évolutif, le plan d'activité de la Division est révisé à intervalles réguliers, l'objectif étant qu'il continue d'orienter la mise en œuvre des activités avec pertinence et efficacité. Les directeurs des pêches et autres parties prenantes sont invités à en prendre acte et à le commenter lors de la onzième Conférence des directeurs des pêches et hors session.

Modifications apportées au plan d'activité de la Division

4. Les participants à la dixième Conférence des directeurs des pêches ont approuvé le remplacement du plan stratégique de la Division par le plan d'activité, afin de s'aligner sur le processus global de planification stratégique de la CPS. Des observations ont été formulées par des groupes de travail *ad hoc* en vue d'apporter de nouvelles modifications au plan d'activité de la Division alors présenté ; ces observations, ainsi que les résultats de l'évaluation de la Division sont à l'origine des principales modifications présentées ci-après.
5. Le tableau 1 répertorie les principaux changements effectués. Les passages concernés sont ensuite repris (pages 7 à 9, 14 et 15 du plan d'activité), et la fonction de suivi des modifications a été utilisée afin de faire ressortir les révisions.
6. La version intégrale de la version actualisée du plan d'activité sera disponible sur la page Web de la onzième Conférence des directeurs des pêches, à la rubrique « Documents informels ».

CIRCA, 2017, 'Performance Review of the Fisheries, Aquaculture and Marine Ecosystems Division of SPC', disponible en ligne à l'adresse : <http://www.spc.int/DigitalLibrary/Get/7shzr>

Tableau 1: Récapitulatif des principales modifications apportées au plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins afin de tenir compte des observations formulées lors de la dixième Conférence des directeurs des pêches et de l'évaluation de la Division.

Modifications apportées au plan d'activité	Observations issues de la Conférence	Recommandations issues de l'évaluation de la Division
Changements d'ordre général		
La période couverte par le plan d'activité a été alignée sur celle du Plan stratégique de la CPS (2016-2020), des révisions étant prévues à intervalles réguliers.	La période couverte par le plan d'activité de la Division n'est que de deux ans, de 2016 à 2018, contre quatre ans pour le Plan stratégique de la CPS (2016–2020) (<i>groupe de travail – Mélanésie</i>).	
Des modifications ont été apportées afin d'assurer l'adéquation avec les stratégies régionales dans les parties « Priorités régionales », « Autres organisations internationales » et « Structure de la direction ».	Nécessité d'assurer l'adéquation avec les stratégies régionales pertinentes, y compris la Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie et la Feuille de route du GFLM (<i>3 groupes – Mélanésie, Polynésie, bailleurs de fonds</i>).	
Un cadre structure désormais la présentation des résultats au regard du plan d'activité de la Division. Voir le document de travail 4.	Il est nécessaire de présenter des informations sur la qualité et l'efficacité des interventions (<i>3 groupes – Mélanésie, Micronésie, bailleurs de fonds</i>).	9. La Division poursuit l'élaboration et la mise en œuvre de cadres de planification, de suivi-évaluation et d'établissement de rapports en vue de mesurer les résultats obtenus au regard des objectifs de la Division et de la CPS.
Changements apportés aux objectifs fixés par la Division		
La formulation de l'objectif 4 « moyens de subsistance variés et durables » a remplacé l'ancienne formulation « nouveaux moyens de subsistance ».	La tournure « nouveaux moyens de subsistance » est peut-être trop générale / peu précise (<i>2 groupes – partenaires régionaux, bailleurs de fonds</i>).	4e. Faire en sorte que la Section développement de la pêche côtière soit accompagnée pour combler les lacunes recensées dans l'aspect de valorisation des produits.
L'objectif 5 sur les informations halieutiques et l'objectif 6 sur le renforcement des capacités sont corrélés à tous les autres objectifs de la Division.	Il est nécessaire d'intégrer le renforcement des capacités pour ce qui est du personnel en place dans les pays (<i>2 groupes - Micronésie, Mélanésie</i>).	
Changements apportés à certains domaines de résultats essentiels de la Division		
Le domaine de résultats essentiels 2.3 relatif aux analyses économiques a été étendu aux sciences sociales.	Il se peut que les aspects socio-économiques fassent défaut (<i>2 groupes – francophones, partenaires régionaux</i>).	
Le domaine 2.4 sur la modélisation a été élargi afin de prévoir le développement des méthodes de modélisation existantes, et pas uniquement l'élaboration de nouvelles méthodes.	Les méthodes existantes pourraient également être évaluées (<i>groupe - Polynésie</i>).	2. Il est nécessaire de doter le Programme pêche hauturière de moyens adéquats pour permettre aux scientifiques d'être novateurs et d'envisager et d'élaborer de nouveaux modèles d'évaluation des stocks halieutiques.
Le domaine 3.2 sur l'aquaculture a été élargi afin de prévoir des analyses à l'appui de la production et de la viabilité économique.	Il faudrait prévoir des analyses coûts-bénéfices dans le secteur de l'aquaculture (<i>groupe - partenaires régionaux</i>).	4c. Renforcer l'analyse économique des projets aquacoles.
Le domaine 4.3 concernant l'évaluation des besoins post-	L'évaluation des besoins post-catastrophe est une activité trop	

Modifications apportées au plan d'activité	Observations issues de la Conférence	Recommandations issues de l'évaluation de la Division
catastrophe a été étendu afin de mettre l'accent sur les mesures d'atténuation, les ripostes et la réduction des risques.	restreinte pour faire l'objet d'un point à part entière (2 groupes - partenaires régionaux, bailleurs de fonds)	
Un nouveau domaine de résultats essentiels (2.7) a été ajouté afin de garantir un accès équitable aux retombées du secteur et au processus décisionnel.	Il se peut que les aspects socio-économiques fassent défaut (2 groupes – francophones, partenaires régionaux).	
Un nouveau domaine de résultats essentiels (5.3) relatif à la communication, au suivi-évaluation et à l'amélioration continue a été ajouté.	Prévoir des produits de sensibilisation/d'information (groupe – francophones).	<p>4d. Renforcer les informations relatives aux projets aquacoles et consolider la stratégie de communication afin de mettre l'accent sur les réalisations.</p> <p>9. [...] envisage de renforcer la présence de la Cellule suivi-évaluation et amélioration continue au sein de la Division.</p> <p>13. Un poste de responsable/chargé de la communication doit être créé au sein de la Division.</p>

Annexe : Plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – pages incluant des modifications

RÔLE ET MISSION DE LA DIVISION



But général

Faire en sorte que les ressources halieutiques de l'Océanie soient gérées durablement en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

Des analyses scientifiques et des conseils fondés sur des données factuelles étayent la **gestion halieutique**

La Division fournit des analyses scientifiques et des conseils de gestion aux pays océaniques et aux organisations régionales en vue d'appuyer la gestion durable des ressources halieutiques hauturières et côtières, dans l'optique d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. La CPS fait office de centre régional de recherche scientifique et d'information sur les pêcheries thonières.

Une assistance technique et des conseils fondés sur des données factuelles contribuent au **développement durable**

Malgré les difficultés inhérentes à la gestion des ressources marines de la région, il est néanmoins possible de maximiser les avantages économiques et sociaux liés à leur exploitation. Le développement de l'aquaculture dans la région et l'émergence de nouveaux moyens de subsistance liés à la mer sont autant de secteurs à fort potentiel de développement. La Division offre une assistance technique aux États et Territoires insulaires océaniques désireux d'explorer ces pistes de développement durable dans le secteur marin.

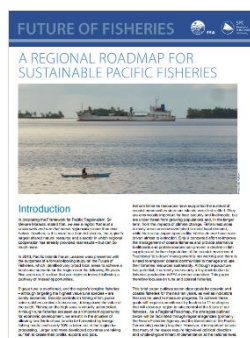
Objectifs de la Division

1. Recueillir des données sur les pêcheries et les écosystèmes marins de la région
2. Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants
3. Assurer des services de gestion des données halieutiques
4. Trouver **de nouveaux** moyens de subsistance **variés et durables pour les populations pratiquant la pêche dans les pêcheries côtières**
5. Fournir des informations halieutiques et en faciliter l'accès
6. Appuyer le renforcement des capacités dans les États et Territoires insulaires océaniques dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture

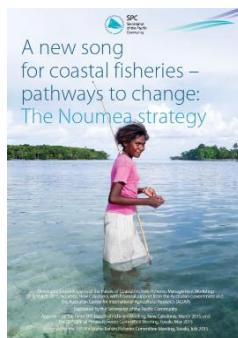
PRIORITÉS RÉGIONALES

Stratégies et engagements régionaux

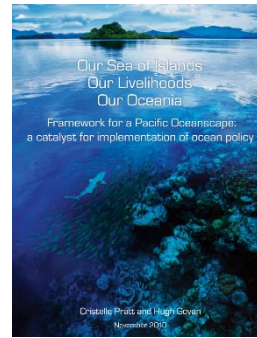
En poursuivant les objectifs qui lui sont propres, la Division contribue à la mise en œuvre de stratégies et de cadres régionaux pour les ressources marines, à savoir :



Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie



Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement



Cadre d'action Pacific Oceanscape



Feuille de route pour la gestion et le développement durable des pêcheries côtières 2015-2024 élaborée par le Groupe du fer de lance mélanésien

Objectifs de développement durable des Nations Unies 2015-2030

En atteignant les objectifs qu'elle s'est fixés, la Division participe à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies indiqués ci-après, notamment l'objectif 14 portant sur la vie aquatique :

	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Autres engagements et instruments internationaux

Outre les priorités régionales et les Objectifs de développement durable ci-dessus, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins participe également à la mise en œuvre des engagements et des instruments internationaux suivants :

- Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté
- Objectifs d'Aichi pour la diversité biologique
- Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Samoa, la Voie à suivre)

- [Micronesia Challenge](#)

OBJECTIFS FIXÉS ET RÉSULTATS VISÉS PAR LA DIVISION

Tableau 2 : Objectifs fixés et résultats visés par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, par section

	Sections responsables*						Division de la CPS associée
	FEMA	DM	SAM	AQ	CFSML	IS & MEL	
Effet : Des données scientifiques de qualité étayent la <i>gestion halieutique</i> aux échelons régional, infrarégional, national et infranational							
Objectif 1 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives aux ressources halieutiques et aux écosystèmes marins							
1.1	Améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés	■				■	
1.2	Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données	■	■			■	
1.3	Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données	■	■			■	
Objectif 2 : Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants							
2.1	Réaliser des évaluations des stocks de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables afin d'étayer les analyses de données	■	■	■			
2.2	Produire des analyses, des modèles et des évaluations dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et pêcheries	■	■	■		■	CCES GEM
2.3	Fournir des conseils et des analyses <u>intégrés</u> dans les domaines de l'économie <u>et des sciences sociales</u> afin d'étayer la prise de décisions			■	■	■	SDD
2.4	<u>Développer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles</u> Élaborer de nouvelles méthodes de modélisation afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques	■		■			
2.5	<u>Consolider et élargir l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique, et appuyer</u> la mise en œuvre de la stratégie « Une nouvelle partition pour les pêches côtières » <u>et de l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique dans la région</u>				■	■	
2.6	Soutenir la révision et la mise en œuvre de lois, de politiques, de plans ainsi que de dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation en matière de gestion halieutique	■	■	■		■	
2.7	<u>Garantir un accès équitable aux retombées du secteur et au processus décisionnel, y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés</u>	■	■	■	■	■	SDP, RRRT
Effet : Une assistance technique de qualité contribue au <i>développement durable</i>							
Objectif 3 : Appuyer le développement durable de l'aquaculture							
3.1	Aux échelons régional et national, améliorer les politiques, les plans, les lois, ainsi que les dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans le secteur de l'aquaculture				■	■	
3.2	Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin de soutenir la production et la viabilité économique				■		LRD
3.3	Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique				■		LRD
Objectif 4 : Déterminer <u>de nouveaux des</u> moyens de subsistance <u>variés et durables</u> dans les pêcheries côtières pour les populations <u>pratiquant la pêche</u>							
4.1	Imaginer et tester des solutions novatrices applicables à la pêche vivrière et professionnelle					■	
4.2	Améliorer les pratiques de manutention du poisson et promouvoir la valorisation des produits de la mer				■	■	
4.3	<u>Appuyer la réalisation d'évaluations des besoins post-catastrophe dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture</u> <u>Aider les filières pêche et aquaculture à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, ainsi qu'à en réduire les risques</u>				■	■	GEM
Effet : L'accès à l'information et le renforcement des capacités <i>donnent aux peuples océaniques les moyens</i> de gérer leurs ressources halieutiques							
Objectif 5 : Fournir des informations halieutiques et en faciliter l'accès							
5.1	Élaborer des produits d'information et de savoir	■	■	■	■	■	OMD

5.2	Faciliter la gestion et la circulation de l'information							■	OMD
5.3	<u>Renforcer la fonction suivi-évaluation et amélioration continue, et faire connaître les résultats et les activités de la Division</u>	■	■	■	■	■	■	■	OMD
Objectif 6 : Appuyer le renforcement des capacités dans les États et Territoires insulaires océaniques dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture									
6.1	Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, et en assurer le contrôle qualité	■						■	EQAP
6.2	Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil	■	■	■	■	■	■	■	

* FEMA = Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème ; DM = Gestion des données ; SAM = Évaluation et modélisation des stocks ; AQ = Aquaculture ; NFD = Développement de la pêche côtière ; CFSML = Science ~~et~~ gestion et moyens de subsistance halieutiques côtières (pêche côtière) ; IS = Information halieutique ; MEL = Suivi-évaluation et amélioration continue ; CCES = Durabilité environnementale et changement climatique ; GEM = Géosciences, énergie et services maritimes ; SDD = Division statistique pour le développement ; SDP = Département développement social ; RRRT = Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne ; LRD = Division ressources terrestres ; OMD = Direction opérations et gestion ; EQAP = Évaluation et qualité de l'enseignement.

STRUCTURE DE LA DIRECTION

Gouvernance et orientation stratégique

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins relève de la structure de gouvernance de la CPS, dont l'organe directeur est la Conférence de la Communauté du Pacifique. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions sur les questions de gouvernance. L'orientation stratégique des activités de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins est également dictée par la Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie, par la Conférence des directeurs des pêches de la CPS, ainsi que par d'autres instances et réunions régionales en lien avec l'action de la Division dans la région (ex. Commission des pêches du Pacifique occidental et central, réunion ministérielle du Comité des pêches du Forum, Conférence technique régionale sur les pêches côtières).

Structure de la Division

La Division s'organise autour de deux programmes sectoriels : le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière. Le Bureau du Directeur leur apporte son soutien en proposant un appui à la gestion de l'information et à la fonction suivi-évaluation et amélioration continue.

Programme pêche hauturière

Le Programme pêche hauturière fait office de centre régional océanien de recherche scientifique et d'information sur les ressources halieutiques hauturières thonidés. Il offre à la région des services essentiels de collecte et de gestion des données, ainsi que des services de modélisation et d'analyse.

Programme pêche côtière

Le Programme pêche côtière offre un appui technique et scientifique aux pays océaniques dans le but d'améliorer la gestion de la pêche côtière et d'assurer le développement durable de l'aquaculture et l'existence de moyens de subsistance pour les populations côtières de la région.

Direction de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins est dirigée par un Directeur et par deux directeurs adjoints : le Directeur du Programme pêche hauturière et le Directeur du Programme pêche côtière. Ces trois personnes, ainsi que le Chef scientifique et les responsables de chaque section/cellule forment l'équipe de direction de la Division.

Figure 1 : Structure de la direction de la Division (encadrés bleus) et contributions stratégiques par secteur (encadrés jaunes)

